



Le / / 2026, à

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

# Facilitez l'exercice des infirmières et infirmiers libéraux dans votre commune

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des prochaines élections municipales des 15 et 22 mars, Convergence Infirmière, syndicat représentatif des infirmières et infirmiers libéraux, souhaite attirer votre attention sur des problématiques concrètes du quotidien qui relèvent directement des compétences municipales et qui conditionnent la qualité et la sécurité des soins dispensés à la population.

Chaque jour, les infirmières et infirmiers libéraux interviennent au domicile de patients souvent âgés, dépendants, atteints de pathologies chroniques, fragilisés, isolés. Ces soins, indispensables au maintien à domicile et à la continuité du service public de santé, sont pourtant entravés par des difficultés récurrentes, notamment en matière de stationnement, de circulation et de sécurité.

À ce titre, nous souhaitons interpeller les candidates et candidats aux élections municipales autour de plusieurs propositions pragmatiques qui, si elles ne sont pas mises en place dans votre commune, méritent une attention particulière :

### 1. Faciliter le stationnement des infirmières et infirmiers libéraux

- Création ou identification de places de stationnement dédiées aux professionnels de santé en intervention
- Gratuité ou tolérance de stationnement pendant la durée des soins
- Mise en place de dispositifs simples d'identification (macaron, badge municipal)

### 2. Améliorer les conditions de circulation

- Faciliter l'accès aux zones piétonnes ou à circulation restreinte pour les soins à domicile
- Autoriser, lorsque cela est possible, la circulation sur les couloirs de bus ou voies réservées lors des tournées de soins
- Adapter les plans de circulation aux réalités des interventions sanitaires

### 3. Sécuriser les interventions à domicile

- Renforcer la sécurité dans certains quartiers ou secteurs sensibles

- Développer des partenariats entre municipalités, forces de l'ordre et professionnels de santé

- Mettre en œuvre toute mesure utile pour prévenir les agressions, menaces ou situations d'insécurité auxquelles les infirmières et infirmiers libéraux sont de plus en plus confrontés

### 4. Prendre en compte la fiscalité locale des infirmières et infirmiers libéraux

- Veiller à une fiscalité locale juste et proportionnée
- S'engager à ne pas alourdir la CFE pesant sur les infirmières et infirmiers libéraux
- Intégrer les représentants des infirmières et infirmiers libéraux aux réflexions locales sur la fiscalité économique

### 5. Instaurer un dialogue local continu

- Désigner un adjoint à la santé au sein de la municipalité
- Organiser des temps d'échange réguliers avec les infirmières et infirmiers libéraux
- Intégrer les enjeux des soins à domicile dans les politiques locales de santé

Ces mesures relèvent d'une volonté politique locale forte et participent directement à l'attractivité des territoires, à la qualité de vie des habitants et au maintien d'une offre de soins de proximité. Convergence Infirmière se tient à votre disposition pour échanger, localement ou nationalement, sur ces propositions et travailler avec vous à des solutions adaptées à votre commune.

Dans l'attente de votre engagement en faveur des soignants libéraux et des patients, nous vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL/MAIL :

SIGNATURE :